

métallurgie, l'extraction et la transformation de minéraux non métalliques (ciments, marbre et granit) ainsi que l'industrie chimique. Les minerais ont permis la mise en place d'un ensemble productif dynamique assuré par quelques grandes entreprises, mais s'appuyant majoritairement sur la présence d'une multitude de petites structures familiales – spécificité souvent remarquée de l'industrie indienne.

Les caractères de la société au moins autant que ceux de l'espace physique confèrent à cet État, créé en 1956 par l'annexion de 22 principautés hindoues jusqu'alors autonomes, une place à part dans la nation indienne. Le Rajasthan reste profondément marqué par les héritages culturels et politiques de l'ancien *Rajputana*, littéralement « Pays des Rois », forgé au gré d'invasions successives et de guerres claniques et religieuses qui ont contribué à créer un patrimoine artistique et architectural singulier.

D'amples et majestueux complexes palatiaux, pour partie convertis en hôtels de luxe ou en musées, ornent les anciennes cités princières qui figurent parmi les premières destinations touristiques du pays (Jaipur, Jaisalmer, Bikaner, Jodhpur, Udaipur) mais aussi des villes moins visitées (Kota, Dungarpur, Bundi). Ces reconversions s'inscrivent dans un nouveau rapport à l'histoire régionale, fortement médiatisée par les opérateurs touristiques, qui tend à associer le Rajasthan à la figure du *raja*. Elles s'affirment aussi comme une manne pour les propriétaires de bâtisses anciennes – palais ou *haveli* – qui sont les principaux agents d'une économie de services touristiques.

Cette dynamique contribue au désenclavement progressif du Rajasthan, entre les régions métropolitaines de Bombay et de Delhi, où se concentrent d'importants investissements et de grands projets d'infrastructures. Le secteur tertiaire représente désormais la moitié du PIB de l'État. Ce tournant est particulièrement observé à Jaipur, qui abritait plus de 2,3 millions d'habitants en 2001 et où se concentre la majeure partie des établissements industriels de l'État. Reste, dans le lent mouvement d'ouverture qui caractérise l'ensemble de la région, à considérer

la force des disparités spatiales, particulièrement entre villes et campagnes.

Nicolas Bautès

📖 Montant Annie (2000).

👉 *Maharaja, tourisme*

Recensement

Le recensement de 2011 devra gérer une base de données de 1,2 milliard d'individus, soit 12 milliards d'empreintes digitales.

Entreprise gigantesque en raison également de la diversité des populations à enquêter, le recensement indien décennal est une source régulière et relativement fiable pour comprendre l'évolution démographique, sociale et économique du pays. Depuis la période coloniale (sa première édition date de 1871-1872), il fournit des séries de statistiques sur un très large éventail de domaines, qui sont en général disponibles à des niveaux désagrégés allant des États, districts et municipalités jusqu'aux unités villageoises et aux quartiers des villes. Les chiffres du recensement sont accessibles à travers les publications en format papier, sur support électronique et, depuis celui de 2001, par Internet.

Le recensement recouvre les classiques informations sociodémographiques sur la distribution de la population par âge et sexe, mais comprend également dans le détail les caractéristiques éducatives, les comportements économiques ou migratoires. Il fournit également un grand nombre d'indicateurs socioculturels sur la caste ou la tribu, la religion, ou encore la langue maternelle. Des informations détaillées sur le confort des habitations et la nature des infrastructures villageoises viennent compléter la palette du recensement. En dépit d'une couverture satisfaisante, la qualité des statistiques offertes demeure variable, car certaines catégories censitaires comme l'âge ou la migration résistent vigoureusement à l'enregistrement statistique pour des raisons sociologiques.

Régulièrement vilipendé pour ses carences et imperfections, le recensement demeure la source incontournable pour la compréhension du changement social dans le pays, de la fin du

XIX^e siècle à aujourd'hui. Il a nourri le travail de générations d'historiens, sociologues et économistes, mais également alimenté le discours et orienté l'action des politiques, des activistes et des décideurs depuis plus de cent ans.

Christophe Z. Guilmoto

➤ *croissance démographique, démographie, mortalité, natalité, statistiques*

Recherche et développement

L'Inde ne dépense que 0,8 % de son PIB dans la Recherche et développement, contre 1,4 % pour la Chine, loin des objectifs de 2 % en 2012. Le rôle de l'État reste prépondérant, avec plus de 70 % de ces investissements. Les grands domaines traditionnels, nucléaire, aérospatiale et défense, se taillent toujours la part du lion, sans que, contrairement aux États-Unis, le domaine civil n'en bénéficie. Les entreprises privées développent peu à peu leurs investissements, surtout dans les domaines pharmaceutique, biotechnologique, automobile et des télécommunications, mais le secteur manufacturier est à la traîne, et même l'informatique reste sous-exploitée.

Pourtant, 2,5 millions de nouveaux ingénieurs, scientifiques et informaticiens sortent chaque année du système éducatif indien, et le coût de la recherche y est faible : environ sept fois moins qu'aux États-Unis dans le domaine pharmaceutique. Une force dont les entreprises multinationales ont su tirer parti. Plus de 250 d'entre elles ont établi des centres de recherche en Inde, avec en tête Intel, GE, STMicroelectronics ou Microsoft. De grands groupes indiens ont aussi établi des centres de recherche pour servir les compagnies étrangères. Wipro est ainsi un des leaders mondiaux dans la R&D, employant plus de 7 000 chercheurs et tirant un tiers de son chiffre d'affaires annuel de cette activité. La grande majorité des brevets enregistrés en Inde le sont d'ailleurs au profit d'entreprises étrangères, preuve du potentiel de l'Inde, mais aussi des carences de ses entrepreneurs. À quel point l'Inde bénéficie ou souffre de cette fuite des cerveaux interne est sujet à débat. D'autant

plus que, malgré le nombre impressionnant de diplômés indiens, leur part dans la population reste faible : 157 scientifiques et ingénieurs travaillent dans la recherche par million d'habitants, contre 4 700 aux États-Unis et 7 800 en Corée du Sud. Quant à la recherche universitaire, hormis quelques centres de pointe, elle reste isolée et manque de moyens.

Isabelle Jaitly

➤ *droits de propriété intellectuelle, enseignement supérieur, informatique, innovation, Wipro*

Réforme agraire

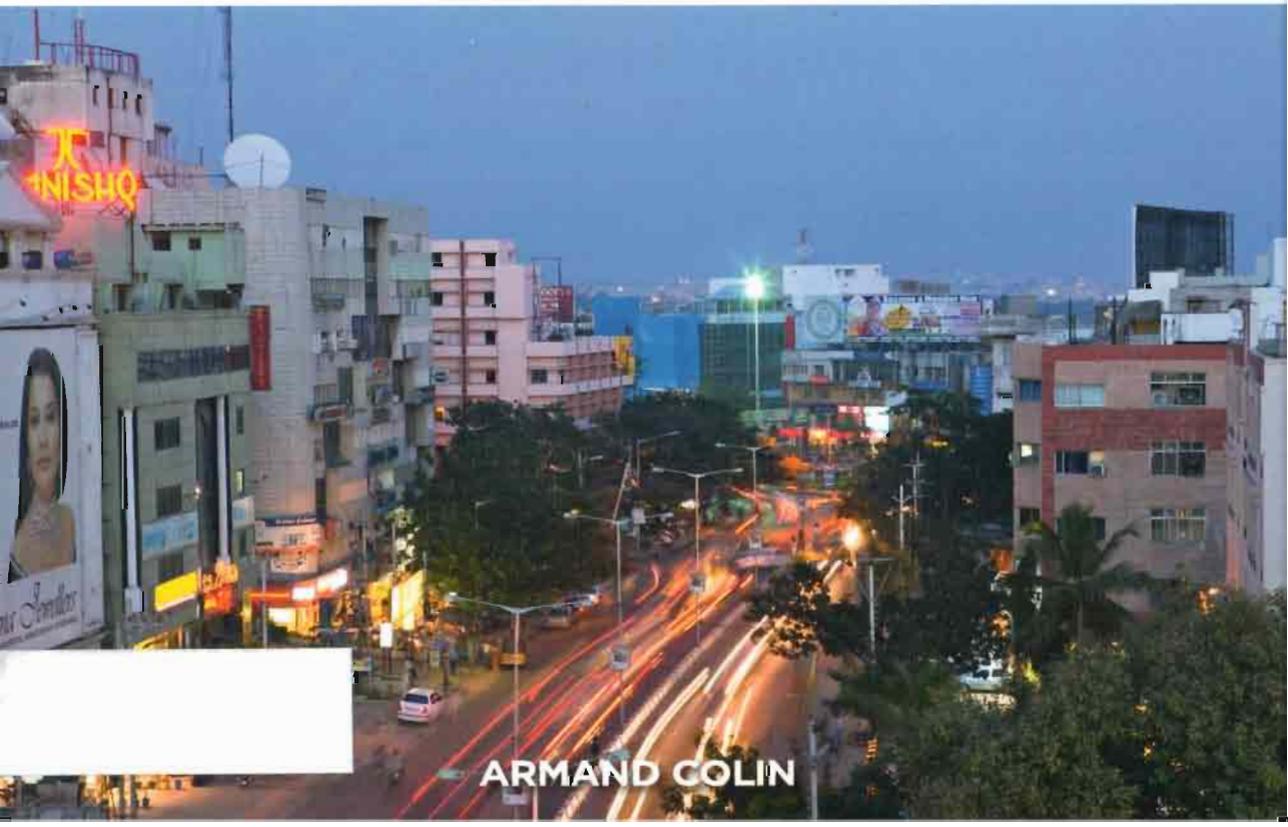
L'organisation dirigeante du mouvement nationaliste indien, le Congrès, avait mis la réforme agraire à son programme dans les années 1930. Après l'Indépendance (1947), sous le gouvernement du Congrès devenu parti dominant, celle-ci devient un objectif stratégique de la planification quinquennale inaugurée en 1951. Selon la Constitution de 1950, cependant, la politique agricole est un des domaines de compétence dévolus aux États, sur lesquels le gouvernement central ne fixe que les orientations générales. Or le Congrès, qui exerce le pouvoir de façon continue jusqu'en 1977, est « une tête socialiste sur un corps conservateur » (D. Warriner) : bien qu'il soit dirigé par des intellectuels socialisants, c'est le parti d'une classe moyenne rurale et urbaine très impliquée dans la propriété foncière, dont les représentants sont majoritaires dans la plupart des assemblées d'État. En conséquence, les réformes agraires votées par ces assemblées n'ont souvent été que des mesures partielles, et de surcroît très imparfaitement appliquées.

Ces lois visaient trois objectifs principaux : la suppression des intermédiaires entre l'État et l'exploitant, la réforme du statut des tenanciers (locataires), et l'instauration de plafonds de propriété foncière en vue de redistribuer des excédents aux paysans « marginaux » ou sans terre. L'abolition des intermédiaires (*zamindar, taluqdar, jagirdar, inamdar*, etc.) faisait l'objet d'un large consensus, car ces grands propriétaires parasites et souvent absentéistes avaient été des



Sous la direction de
Frédéric Landy

DICTIONNAIRE DE L'INDE CONTEMPORAINE



ARMAND COLIN

Sous la direction de
Frédéric LANDY

Sous la coordination thématique de
Samuel Berthet, Frédéric Landy, Isabelle Milbert,
Joël Ruet, Gilles Tarabout, Max-Jean Zins

DICTIONNAIRE
de l'Inde
contemporaine


ARMAND COLIN

Maquette de couverture : Didier Thimonier

Cartographie : Aurélie Boissière

Composition : In Folio

© Armand Colin, Paris, 2010

ISBN : 978-2-200-35247-9



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. • Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).